





Château de Crémat 442 Chemin de Crémat 06200 NICE

<u>Pouvoir</u>

Je soussigné :	
Agissant en qualité de membre de L' <mark>A</mark> ssociation d	les <mark>S</mark> ommeliers de <mark>N</mark> ice C ôte d' A zur P rovence
Donne Pouvoir à :	
Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'A	SNCAP, Convoqué pour le Lundi 8 février 2016.
Suivant l'ordre du jour :	
1- Rapport moral du Président,	
2- Rapport financier du Trésorier,	
3- Rapport d'activité 2016	
4-Modification des (<u>Statuts</u>) de l'Association,	
5- Création d'une commission des sages,	
6-La composition du bureau 2016,	
7- Parole du délégué à la Jeunesse et ses propositions.	
8- Parole de la responsable des concours	
9- Parole de Bernard Fromager responsable de la Co	mmission des Maîtres Sommeliers –
Messieurs Ludovic Parfait, Jean Pierre Buffo, Den président de l'ASNCAP sont invité de préparer leur	
10- Parole de Denis Camel auteur du Guide des vin	rs de Provence
11-Questions diverses, veillez adresser vos questions	au <u>contact@asncap.fr</u> avant le 1 ^{er} Février
En conséquence, assister à l'Assemblée Générale d procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre pa sur les questions à l'ordre du jour.	9 9 2
Fait à :	
Le:	
"Bon pour pouvoir"	Signature

contact@asncap.fr

www.asncap.fr

Facebook ASNCAP